

Organigramme de l'administration communale de Basse-Allaine



Secrétariat communal
Responsable : Meusy Céline
80 %

- Correspondance du secrétariat
- Conseil communal
- Assemblée communale
- Permis de construire
- Cadastre
- Estimation des bâtiments
- Gestion des bâtiments communaux et baux à ferme
- Forêts – visite des coupes
- Gestion du cimetière
- Préposée aux scellés
- Curatelles et tutelles
- Affaires sociales
- Portefeuille des assurances



Bapst Marlyse
Remplaçante
40 %

- Contrôle des habitants
- Registre des impôts
 - Registre des étrangers
 - Registre des votants
 - Registre des bourgeois
 - Chômage
 - Cartes d'identité et passeports
 - Statistiques sur les habitants
 - Valeurs officielles

Caisse communale
Responsable : Cerf Michèle
50 %

- Tenue de la comptabilité
- Bouclement et présentation des comptes
- Contrôle des débiteurs
- Contrôle et paiement des factures créanciers
- Planification et établissement du budget
- Gestion du personnel
- Correspondance relative aux affaires financières



Katia Lièvre
Remplaçante
30 % (y.c. AVS)

- Facturation des taxes communales
- Facturation des émoluments divers
- Décompte cercle scolaire
- Statistiques et décomptes
- Inventaires

Agence AVS
Responsable : Katia Lièvre

- Gestion de l'agence AVS



Cerf Michèle
Remplaçante

Organigramme accepté par le comité de fusion lors de sa séance du 24.9.2008